

Je ne dois pas tout

accepter

Les encadrants de ton club se doivent de garder les distances nécessaires et d'éviter tout geste et toute attitude ambiguë avec toi. Tu as le droit de ne pas tout accepter d'un entraîneur.

Je ne dois pas

accepter

Pour les
14 - 18 ans

Au sein du club

- De ne pas être respecté·e et d'être traité·e différemment quels que soient tes choix et tes différences.
- Toute attaque verbale, que l'on te parle mal, t'insulte, te menace, te mette à l'écart ou se moque de toi de façon répétée
- Toute attaque physique, que l'on te pousse, te frappe, te crache dessus
- Le non-respect de ta sphère privée et intime notamment dans les vestiaires, sous la douche mais aussi lors des déplacements, notamment ceux nécessitant un hébergement (ne pas partager son lit, ne pas accepter de dormir avec une personne du sexe opposé ou avec un membre de l'équipe encadrante).
- Tout contact physique sans ton accord



Peu importe la situation, si elle
te met mal à l'aise

parles-en !

Mais aussi



- D'être pris en photo. Si tu acceptes, tu peux toujours demander un droit de regard ou demander qu'elle ne soit pas publiée sur les réseaux sociaux.
- D'être seul·e avec un membre de l'équipe encadrante

Le consentement est essentiel. Il est important que tu puisses donner librement ton consentement verbal et affirmatif. Il est important, par exemple, que l'on te demande si tu es d'accord pour que l'on te touche.

Sans « OUI », c'est « NON » !

RÉAGIS — PROTÈGE-TOI — PARLES-EN

Si je ne me sens pas bien, ou si je me sens en danger, il faut en parler et le signaler

Les numéros d'aide

Allô enfance en danger :
119

Écoute - Orientation des victimes de violence
116 006

Défenseur des droits :
3928

Non au cyberharcèlement :
3018

Police :
17 / 112 / 114

Victime ? Témoin ? Envoie un mail à
signal-sports@sports.gouv.fr



Plus d'informations
sur le site du CROS
Grand-Est